# FICHE TECHNIQUE : LE CONTRAT MATMUT SANTE ESSENTIEL (au 4 décembre 2012)

#### **DATE DE CREATION** Décembre 2012

ASSUREUR Matmut Mutualité, Mutuelle soumise au Code de la Mutualité

#### **NATURE DU CONTRAT**

- Contrat solidaire non responsable
- Non éligible à l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé et ni aux avantages liés à la Loi Madelin pour les Travailleurs Indépendants

#### LIEUX DE DISTRIBUTION

- Réseau d'Agences Matmut partout en France
- Accueil Téléphonique (02 35 03 68 68)

#### **CONDITIONS D'ADHESION**

- Pas de limite d'âge
- Pas de questionnaire médical
- Pas de délai de carence, sauf sur le forfait global lunettes/prothèse dentaire ou implantologie/audioprothèse
- Les personnes relevant du Régime Alsace-Moselle ne peuvent souscrire ce contrat, en raison de ses particularités

# **DUREE** Contrat viager

# **FORMULES / NIVEAUX DE GARANTIES**

1 niveau de garanties pour les adultes et 1 niveau différencié pour les enfants : Quel que soit l'âge du souscripteur

- Célibataire ou en couple sans enfant : Matmut Santé Essentiel Adulte
- Célibataire ou en couple avec enfant(s): Matmut Santé Essentiel Adulte
- + Matmut Santé Essentiel Enfant

#### **L'OFFRE**

# Hospitalisation

- Honoraires, avec dépassements
- Frais de séjour
- Forfait journalier

- Pour les adultes : forfait **chambre particulière** à partir du 6e jour d'hospitalisation
- Pour les enfants : forfait pour la chambre particulière et le lit d'accompagnant dès le 1er jour d'hospitalisation

#### Accès aux soins courants

- Soins dentaires (hors prothèses), sans plafond d'intervention
- Pour les adultes : prise en charge de **3 consultations de médecins** (spécialistes/généralistes) par an au choix de l'assuré, dépassements d'honoraires y compris
- Pour les enfants : remboursement des **consultations de médecins** (spécialistes/généralistes) sans limite annuelle

# Contribution aux dépenses coûteuses

- Pharmacie à 65 %, analyses et radiologie : prise en charge à partir d'un certain montant de dépense annuelle (application d'une « franchise »)
- Pour les enfants : remboursement des **auxiliaires médicaux** avec le même mécanisme de « franchise »
- Forfait global pour participer au financement de **lunettes, prothèse ou implant dentaire, audioprothèse** ; dont le montant augmente dès la 2e année Délai de carence : 6 mois

#### Les services inclus

- Assistance
- Consultation des remboursements en ligne sur matmut.fr
- Accès à Priorité Santé Mutualiste de la Mutualité Française Voir garanties détaillées dans les Conditions Générales.

#### **LES PARTENAIRES**

- Le réseau national d'opticiens Carrés Bleus
- Inter Mutuelles Assistance (IMA) pour les prestations d'assistance

Source Matmut